

## Thériault, Marie-Ève

---

**De:** France Gervais <fgervais@mun-maskinonge.ca>  
**Envoyé:** 13 mai 2019 15:41  
**À:** Thériault, Marie-Ève  
**Objet:** RE: Projet de rehaussement d'une partie de la route de la Langue-de-Terre / Mesure d'atténuation drainage (fossés et drains)

Bonjour,

Voir mes réponses en rouge plus bas.

Bonne journée!

*France Gervais  
Directrice générale & secrétaire trésorière  
Municipalité de Maskinongé  
154, boulevard Ouest (route 138)  
Maskinongé (Québec) J0K 1N0  
Téléphone: 819 227-2243 poste 2250  
Télécopieur: 819 227-2097  
Site internet: www.mun-maskinonge.ca*

---

**De :** Marie-Eve.Theriault@environnement.gouv.qc.ca [mailto:[Marie-Eve.Theriault@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Eve.Theriault@environnement.gouv.qc.ca)]  
**Envoyé :** 10 mai 2019 11:32  
**À :** fgervais@mun-maskinonge.ca  
**Cc :** Francois.Delaitre@environnement.gouv.qc.ca; Melissa.Gagnon@environnement.gouv.qc.ca  
**Objet :** Projet de rehaussement d'une partie de la route de la Langue-de-Terre / Mesure d'atténuation drainage (fossés et drains)

Bonjour Mme Gervais,

Comme discuté plus tôt, l'engagement pris à la question 12 de la demande d'engagements et d'informations complémentaires de mars dernier implique un tiers, soit les propriétaires des terrains privés. Nous voulions nous assurer que vous étiez conscientisé au fait que ceux-ci ne seraient pas visés par le décret advenant l'autorisation du projet par le gouvernement. En ce sens, si pour quelques raisons que ce soit, vous êtes dans l'impossibilité de réaliser les aménagements proposés (fossés et drains), vous ne seriez pas en mesure de respecter le décret. Rappelons que l'acceptabilité du projet est, entre autres, conditionnelle à la réalisation de ces aménagements de drainage et pour lequel nous recommandons au ministre que le projet soit autorisé.

Par ailleurs, vous prévoyez réaliser ces travaux à quel moment? **Tous ces travaux seront réalisés en même temps, soit dans les dates prévues...juillet, août, septembre...**

Est-ce prévu de le faire en même temps que les travaux de rehaussement de la route et des entrées charretières? Ou dans un deuxième temps?

Je vous remercie pour votre collaboration et je vous souhaite une bonne journée,

**Marie-Eve Thériault, biol., M. Sc.**

Chargée de projet

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET

DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

675, boul. René-Lévesque Est, 6e étage, boîte 83  
Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone: (418) 521-3933, poste 4643

Télécopieur: (418) 644-8222

[Marie-Eve.Theriault@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Marie-Eve.Theriault@environnement.gouv.qc.ca)